

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

COMPTE DE LA REUNION CTR CYCLOSPORT **Du Jeudi 10 AVRIL 2014**

Présents : Monsieur Robert TURGIS délégué départemental UFOLEP de Seine Saint DENIS

Messieurs : Pierre LEBIGRE, Jean Claude L EGALLOUDEC, Raymond PELLE, Jean Paul TRAVAILLE, Daniel LEGLEVIC, Joseph ROUAULT

Absents excusés(e) : Mme Isabelle BONNET, François VANETTI, Éric ARBEY

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CTR du 13 Février 2013

Le compte rendu est approuvé par les membres présents.

2 - BILAN du stage « formation commissaire » du 22 mars

Participation de 16 stagiaires issus des différentes commissions techniques départementales.

Cette journée de formation s'est tenue dans un parfait état d'esprit, permettant aux participants de mieux se connaître et d'appréhender en toute objectivité les difficultés liées à la sécurité des activités cyclistes, du référent sécurité : rôle, sécurité individuelle et collective, organisation ainsi, qu'à la connaissance du règlement national de l'activité cycliste pour une bonne gestion des épreuves : engagement, suivi, classement, observation.

La commission technique régionale remercie :

Monsieur Robert TURGIS, délégué départemental UFOLEP de la Seine Saint pour l'accueil réservé. Madame Léonor MAHE, CTN UFOLEP, chargée de mission développement durable, chargée de mission comité régionale Ile de France, pour son investissement dans la préparation et l'élaboration des contenus.

La commission technique régionale, reste sensible à tous les messages d'encouragement qui ont été transmis à l'issue de cette journée.

Du fait de la participation de représentant de club, des modifications d'annonces d'épreuves ont été effectuées (calendrier dit régional) sur le site de la CTR.

3 – Organisation des championnats régionaux.

3 -1 : Régional CycloSPORT : Joseph ROUAULT fait part des difficultés rencontrées dans l'organisation de cette épreuve, initialement prévue à GURCY LE CHATEL. Après avoir émis un avis favorable, Mme LE MAIRE de GURCY LE CHATEL doit prendre en compte les avis des nouveaux élus au conseil municipal qui s'opposent à l'organisation de cette course sur le territoire de la commune.

La CTR remercie Monsieur Alain PIONNIER président de la JPME pour son accueil et sa disponibilité.

*Néanmoins, ce championnat régional sera bien organisé **le dimanche 1^{er} JUIN comme prévu** en collaboration avec l'USM VILLEPARISIS (club support), la Commission technique régionale et la municipalité de COCHEREL qui a émis un avis favorable pour accueillir cette épreuve (sous réserve autorisation préfectorale).*

Parcours de 15 KM tracé dans la périphérie de COCHEREL. COCHEREL se situe au Nord de la Seine et Marne proximité de LIZY sur OURCQ.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

3 – 1 a) Les engagements : BULLETIN d'inscription à retourner à **Pierre LEBIGRE 42, rue des Chantereines 95620 - PARMAN pour le 28 Mai :**

Engagements catégories adultes 8€, sur place 10€, Engagements catégories jeunes : 4€, sur place 6€

PAS d'engagement par internet :

Joindre une enveloppe timbrée pour justificatif de trésorerie

3 – 1 b) Les Horaires :

- 40/49 ans 9 h00 – 90km, jeunes 17/19 ans 9h02- 75 Km, adultes 60 ans et plus 9h05 – 60km.
- 50/59ans 12h00-75 km, jeunes 15/16ans 12h02 – 60 km, féminines 12h 04 -60km, Jeunes 13/14 12h06 – 30km.
- 30/39 ans 14h 30 – 90km, adultes 19/29 14h 32 – 90km.

3 – 1 c) Participation : Licence et carte nationale homologuée depuis au moins 8 jours avant la 1^{ère} phase qualificative départementale – Certificat de surclassement obligatoire pour les jeunes surclassés.

3 – 1 d) Accès au podium : Participation à **3 épreuves UFOLEP** organisées en région **Ile de France plus le championnat départemental**. Les épreuves contre la montre ne sont pas comptabilisées. Toutes les catégories sont concernées par cette mesure.

3 – 1 e) Récompenses : La tenue cycliste (maillot, cuissard) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Maillot : si podium complet, (cas contraire : médaille d'or uniquement), bouquet, médaille.

Catégories Jeunes un seul classement par catégorie (féminine, masculin).

3 – 1 f) Réclamation : Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être effectuées que par le responsable du club ou de l'association.

Les réclamations écrites seront reçues par un responsable de la commission technique régionale.

Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé, accompagné d'un chèque de caution de 30 € libellé à l'ordre du comité régional UFOLEP auprès de :

Joseph ROUAULT responsable de la CTR – 2, route de rigny 77131 PEZARCHES

Organisation Générale.

La sécurité aux différentes intersections sera assurée par un organisme spécialisé.

Le poste secours sera assuré par la croix rouge.

Les épreuves gérées par le collègue des commissaires. (Répartition des tâches effectuée lors de la prochaine réunion CTR).

Les besoins en matériel mis à disposition par l'USM VILLEPARISIS

L'information diffusée sur le site de la CTD (plaquette de présentation)

L'information aux riverains par l'USMV.

Demande d'ACT effectuée auprès de l'APAC / forfait de 500 participants.

Le comité des fêtes de COCHEREL organisera un point « RESTAURATION RAPIDE et BUVETTE »

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

3 – 2 Régional Piste : Programme de la réunion élaboré par RAYMOND PELLE.

Première manche : course aux points – 2^{ème} manche : 200mètres contre la montre départ lancé – 3^{ème} manche : poursuite individuelle.

Compte tenu des difficultés du moment (peu de licenciés UFOLEP pratiquent cette discipline) Raymond PELLE se propose de recenser le nombre de coureurs susceptibles de participer à cette réunion. Une invitation aux comités régionaux en périphérie de l'Ile de France va être transmise via les délégués, d'ores et déjà le comité de l'Oise souhaite y participer.

La décision de maintien ou d'annulation sera communiquée prochainement.

3 – 3 Régional contre la montre : A ce jour, aucune candidature d'organisation n'a été transmise.

4- Point Financier

4-1 Participation fonctionnement CTR .A l'intention des Commission Techniques Départementales : la participation au fonctionnement de la CTR est fixée à 1€ par carte nationale éditée. Cette contribution au fonctionnement doit- être acquittée auprès de Pierre LEBIGRE trésorier de la CTR avant le championnat régional. Correspondance : **Pierre LEBIGRE 42, rue des Chantereines 95620 PARMAIN**

4 – 2 Edition carte Nationale 2013/2014: Première estimation des cartes éditées : CTD :75 – 121 / 77 – 361 / 78 – 240 / 91 – 390 / 92- 210 / 93 – 115 / 94 – 110 / 95- 380 .

4 3 Prévisionnelles dépenses : organisation régional : 4000 €. Il est a noté le cout du poste secours : 685€, organisme de sécurité 1700€

5 – Mise à jour liste des commissaires disponibles en région Ile de France :

Officiels Nationaux 02 : COINCE Yvette BF02 - CHABOT Philippe BF02 – DEMOULIN Michel BF02 – LEBIGRE Pierre BF02 – ROUAULT Joseph BF02 – VACHER Jean Claude BF02 – VARENGUIN Eveline BF02.

Officiels Nationaux 01 : CHABOT Suzy BF01 – COINCE Jean Paul BF01 – LEGON Catherine BF01 – ROMASKA Eveline BF 01 – SEGAIN Pierre BF 01 – THEPAULT Laurent BF 01.

Stagiaires commissaires de courses : ARBEY Éric – DISSAUX Pierre – GUEGUEN Éric – JEANNEAU Delphine -

LE GALLOUDEC Jean Claude – LEGON Bernard – LEGON Bernard – LEGRIX Jean Paul – LOZARCH' Yoann –

PELLE Raymond – TRAVAILLE Jean Paul.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

6 – Sous – commission jeunes

Daniel LE GLEVIC fait part des organisations challenge DECOUVERTE / Challenge ESPOIR, ces deux challenges organisés par des clubs sont considérés comme un challenge inter club.

La CTR reconnaît et félicite l'investissement des uns et des autres dans l'organisation de ce challenge mais regrette qu'ils soient en marge de la CTR et qu'ils n'apparaissent pas au calendrier régional... .

7 – Questions diverses.

7-1 Rappel aux modalités d'engagement d'épreuve :

Suite à des comportements isolés de cycloportifs qui se présentent aux engagements dépourvus de tous documents : licence, carte nationale sous prétexte d'être connu ou reconnu. La présentation de la licence avec photo et de la carte nationale cycloport et obligatoire à la perception du dossard. Les responsables de clubs ou d'associations sont invités à sensibiliser leurs licenciés.

7-2 Kit de sécurité : Les Kit de sécurité mis à disposition par le comité régional UFOLEP sont livrés, il appartient à chaque organisateur de se rapprocher de la CTD dont il dépend pour bénéficier de cet équipement

8 - Date de prochaine réunion :

Fixée au mardi 28 Mai 2014 à 18h30

PROCHAINE REUNION CTR LE MARDI 28 MAI L à 18H30 à BOBIGNY

Commission Technique Régionale des activités cyclistes